

Structure générale de l'enseignement secondaire organisé à Saint-Michel

ORIENTATIONS D'ÉTUDES PROPOSÉES A ST-MICHEL

Aptitude à accéder à l'enseignement supérieur			
D E T E R M I N A T I O N	ENSEIGNEMENT GENERAL de TRANSITION	ENSEIGNEMENT TECHNIQUE de TRANSITION	ENSEIGNEMENT TECHNIQUE de QUALIFICATION
	<p style="text-align: center;"><i>Certificat d'enseignement secondaire supérieur (CESS)</i></p> <div style="display: flex; justify-content: space-between;"> <div style="border: 1px solid black; padding: 2px; width: 45%;">Mathématiques</div> <div style="border: 1px solid black; padding: 2px; width: 45%;">Sciences Biologie Chimie Physique</div> </div> <div style="border: 1px solid black; padding: 2px; margin-top: 5px; text-align: center;">Sciences économiques</div> <div style="border: 1px solid black; padding: 2px; margin-top: 5px; text-align: center;">Langues modernes 1 <i>Anglais et Néerlandais</i> Langues modernes 2 <i>Anglais, Néerlandais, Allemand</i></div>	<p style="text-align: center;"><i>Certificat d'enseignement secondaire supérieur (CESS)</i></p> <div style="border: 1px solid black; padding: 2px; margin-top: 10px; text-align: center; color: red;">Sport-études football</div> <div style="border: 1px solid black; padding: 2px; margin-top: 10px; text-align: center; color: red;">Informatique</div>	<p style="text-align: center;"><i>Certificat d'enseignement secondaire supérieur + Certificat de qualification</i></p> <div style="border: 1px solid black; padding: 2px; margin-top: 10px; text-align: center;">Technicien en comptabilité + Certificat de connaissances de gestion de base</div> <div style="border: 1px solid black; padding: 2px; margin-top: 10px; text-align: center;">Animateur/Animatrice</div>
	O R I E N T A T I O N	ENSEIGNEMENT GENERAL de TRANSITION	ENSEIGNEMENT TECHNIQUE de TRANSITION
<div style="border: 1px solid black; padding: 2px; margin-bottom: 5px; text-align: center;">Sciences</div> <div style="border: 1px solid black; padding: 2px; margin-bottom: 5px; text-align: center;">Sciences économiques</div> <div style="border: 1px solid black; padding: 2px; margin-bottom: 5px; text-align: center;">Latin</div> <div style="border: 1px solid black; padding: 2px; margin-bottom: 5px; text-align: center;">Langues modernes 1 - 2 <i>Anglais, Néerlandais, Allemand</i></div>		<div style="border: 1px solid black; padding: 2px; margin-bottom: 5px; text-align: center; color: red;">Sport-études football</div> <div style="border: 1px solid black; padding: 2px; margin-bottom: 5px; text-align: center; color: red;">Informatique</div> <div style="border: 1px solid black; padding: 2px; margin-bottom: 5px; text-align: center;">Langues modernes 1 - 2 <i>Anglais, Néerlandais, Allemand</i></div>	<div style="border: 1px solid black; padding: 2px; margin-bottom: 5px; text-align: center;">Techniques sociales et d'animation</div>
O B S E R V A T I O N		ACTIVITES AU CHOIX	
	Activités technologiques (Don Bosco)	Activités artistiques (dessin et artisanat)	
	Sciences	TD Mathématiques	Activités sportives
Latin	Expression anglaise (pour les élèves d'immersion)	Informatique	
Football	Remédiation en mathématiques	Remédiation en français	
1^{er} degré commun			
Immersion en langue anglaise dans toutes les années de l'enseignement secondaire			
Enseignement fondamental			



Remarque concernant l'organisation du deuxième degré

Les nombreuses directives concernant l'organisation des écoles et la complexité de la mise sur pied des horaires permettent difficilement à un établissement scolaire de respecter intégralement les choix de chaque élève.

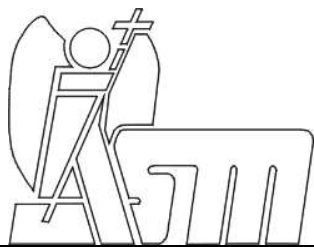
L'Institut Saint-Michel a décidé de limiter les possibilités de choix pour les trois raisons fondamentales suivantes :

- présenter des menus d'options assurant chacun une formation sérieuse et équilibrée ;
- organiser un horaire respectueux du rythme de vie de jeunes élèves ;
- préserver l'esprit de classe en proposant à un même groupe d'élèves le plus grand nombre possible de cours communs.

C'est la raison pour laquelle nous vous présentons, pour l'enseignement de transition, neuf grilles horaires différentes.

L'élève qui entre en 3^e année doit sélectionner la grille horaire qui lui convient ou qui lui est conseillée et la compléter éventuellement en choisissant une activité complémentaire à 2 heures (obligatoirement pour les menus B, D et E, facultativement pour le menu C).

Ces choix s'étendent aux deux années du deuxième degré (3^e et 4^e années). Les seuls changements qui pourraient être autorisés après la 3^e année seraient décidés par le Conseil de classe à la lumière des résultats obtenus par l'élève à la fin de l'année scolaire.



ENSEIGNEMENT DE TRANSITION

Grille horaire des 3^e et 4^e années

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA GRILLE HORAIRE DES 3^e et 4^e ANNEES

1. COURS DE FORMATION COMMUNE obligatoires pour tous les élèves

Religion	2 h
Education physique (sauf Sport - études)	2 h
Géographie	2 h
Histoire	2 h
Langue maternelle	5 h
Langue moderne I (néerlandais, allemand ou anglais)	4 h
Mathématiques	5 h

2. COURS DE FORMATION COMMUNE dont le NIVEAU est laissé au choix des élèves

Sciences	3 h ou 5 h
----------	------------

3. FORMATION AU CHOIX : les élèves choisissent une ou plusieurs options

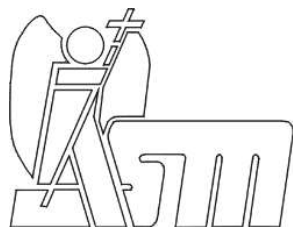
OBS	Sciences Economiques	4 h
OBS	Latin	4 h
OBS	Langue moderne II (néerlandais, allemand ou anglais)	4 h
OBG	Sport - études football	8 h
OBG	Informatique	8 h

4. OPTIONS OU ACTIVITÉS COMPLÉMENTAIRES : les élèves choisissent une option pour compléter leur horaire

Education plastique	2 h
Activités sportives	2 h
Informatique	2 h
Conversation anglaise (uniquement pour les élèves en immersion et obligatoire pour eux)	2 h

REMARQUE : Quel HORAIRE HEBDOMADAIRE peut suivre un élève ?

- Dans l'enseignement général, l'horaire hebdomadaire d'un élève ne peut pas dépasser 32 heures de cours sauf pour ceux qui suivent deux cours de langue moderne à 4h. Dans ce cas, l'horaire hebdomadaire peut atteindre 34 heures.
- Dans l'enseignement technique de transition, l'horaire hebdomadaire d'un élève ne peut pas dépasser 34 heures de cours sauf pour ceux qui suivent deux cours de langue moderne à 4h. Dans ce cas, l'horaire hebdomadaire peut atteindre 36 heures.
- Si l'élève suit des cours de rattrapage, son horaire peut temporairement atteindre 34 h.



ENSEIGNEMENT DE TRANSITION

Tableau des menus d'options proposés

1. FORMATION COMMUNE : cours obligatoires pour tous les élèves

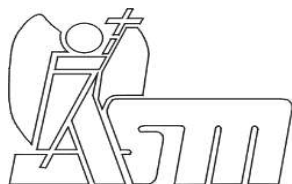
	GT	TT Foot	TT Info
Religion.....	2	2	2
Education Physique.....	2	0	2
Géographie.....	2	2	2
Histoire.....	2	2	2
Langue maternelle.....	5	5	5
Langue moderne I.....	4	4	4
Mathématiques.....	5	5	5
Total	22	20	22

2. FORMATION OPTIONNELLE : choisir un menu d'options parmi les 8 proposés

Menus	Général						Technique		
	A	B	C	D	E	F	G	H	I
Formation commune	22	22	22	22	22	22	20	20	22
Formation commune de niveau optionnel - Sciences	3	3	5	5	3	3	3	3	3
Formation au choix									
Langue moderne II	4		4		4	4	4		
Sciences économiques	4	4							
Latin						4			
Sport - études football							8	8	
Informatique									8
Total intermédiaire →	33	29	31	27	29	33	35	31	33
Menu à compléter par une activité à 2h : obligatoire pour les menus B, D, E - facultative pour le menu C									
Activités complémentaires à 2h									
Informatique									
Activités sportives									
Education plastique									
Total à atteindre →	33	31	31	29	31	33	35	31	33

Remarques :

1. Les élèves de l'option Sports - études ne suivent pas le cours d'éducation physique 2h.
2. La première langue moderne est celle qui a été suivie à partir de la première année du secondaire.
3. La deuxième langue moderne est un cours qui commence en troisième. L'élève n'oubliera pas de préciser sur la feuille de choix quelle langue il choisit parmi les trois proposées (néerlandais, allemand ou anglais).
4. ! Le choix des menus B, D, H et I, sans langue moderne II, bloque l'accès à cette deuxième langue jusqu'à la fin de la 6^e année.



ENSEIGNEMENT DE TRANSITION

Contenu et objectifs des options de base

LATIN 4h/semaine (option de base simple)



En deuxième année, le cours de latin avait pour objectif prioritaire l'apprentissage systématique des notions fondamentales de la grammaire nécessaire à la compréhension d'une phrase latine.

Dès la troisième année, l'accent sera mis sur la traduction de textes d'auteurs. A partir d'acquis du premier degré, l'élève apprendra petit à petit à comprendre et à traduire de brefs récits, sous la direction du professeur ou lors des travaux individuels de version. Il se familiarisera également avec divers aspects de l'histoire et de la civilisation latines.

Le cours donne bien évidemment une formation de caractère général. La démarche suivie exige rigueur et précision ; elle permet à l'élève de structurer sa pensée et son langage, de mieux comprendre la civilisation contemporaine en se tournant vers ses sources.

SCIENCES ÉCONOMIQUES 4 h/semaine (option de base simple)

Cette formation à l'économie donne une meilleure compréhension de la société dans laquelle nous vivons. Elle permet aux élèves de replacer chaque problème social et économique dans un contexte plus large, à la dimension de l'économie toute entière. C'est donc une option de formation générale et non de formation pratique.



L'objectif du cours est d'apprendre à l'élève à maîtriser :

- de façon générale l'environnement économique et social dans lequel il vit ;
- les comportements essentiels qui conduisent à l'efficacité et au rendement dans le domaine de la gestion du ménage et des entreprises.

SCIENCES 3 ou 5h/semaine



Les programmes de ces deux cours portent sur les mêmes sujets et les mêmes thèmes. Dans les deux cas, ils consacrent un temps semblable à l'étude de la physique, de la chimie et de la biologie.

Le programme joue sur deux tableaux : d'une part, la découverte et la saisie de certaines notions propres à chaque discipline et, d'autre part, l'acquisition de la démarche scientifique.

Ce dernier objectif est caractéristique de l'enseignement des sciences au 2^e degré. Dans ce but, les élèves doivent s'exercer à une démarche de type expérimental et être à même d'en reconnaître les différentes étapes.

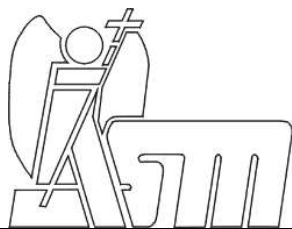
Le temps supplémentaire dont on dispose dans l'option à 5h permet évidemment d'aller beaucoup plus loin dans l'approfondissement tant de la méthode scientifique que des notions rencontrées.

Le cours de sciences est obligatoire : tous les élèves doivent le suivre à raison de 3h/semaine au moins. Le cours à 5h est accessible à tous, quelle que soit l'option de base choisie en deuxième année.

MATHÉMATIQUES 5h/semaine

Au 2^e degré, tous les élèves suivent un cours de mathématiques de 5 heures par semaine. Ce cours comporte les bases nécessaires pour aborder les différents cours de mathématiques du troisième degré. Les techniques de calcul sont étudiées et la démarche scientifique est abordée (nécessité des hypothèses, des justifications, des démonstrations).





ENSEIGNEMENT DE TRANSITION

Contenu et objectifs des options de base

SPORT - ÉTUDES (football) 8h/semaine (option de base groupée)



La finalité de cette option est d'aider les élèves motivés pour la pratique sportive intensive à poursuivre une scolarité dans de bonnes conditions. En intégrant un temps important de pratique sportive dans le cadre de l'école, cette option offre la possibilité aux élèves de valoriser leurs talents physiques et d'établir des liens entre une activité de prédilection, le football, et les cours de formation commune. Il ne s'agit donc pas de former des athlètes de haut niveau mais bien d'offrir aux jeunes une scolarité classique, avec des possibilités de mouvements et d'engagement physique.

Les apprentissages proposés s'orientent vers deux domaines principaux : d'une part, la connaissance approfondie de la logique interne du football, la maîtrise des techniques et le travail de préparation physique spécifiques à ce sport ; d'autre part, des savoirs et des références théoriques nécessaires à une prise en charge progressive et autonome par l'élève de son activité physique. La pratique du football sera privilégiée (6 heures - trajets compris), la formation théorique (en relation étroite avec la pratique) occupant le reste du temps (2 heures).

La formation pratique abordera les quatre axes du programme d'éducation physique, à savoir éducation à la santé, éducation à la sécurité, éducation à l'expression et éducation sportive.

La formation théorique développera des compétences dans les domaines de l'anatomie et de la physiologie, de l'analyse du mouvement, de l'hygiène, de la méthodologie (entraînement, filières énergétiques...) et de la connaissance du sport pratiqué (règlement, arbitrage, dispositifs tactiques...).

INFORMATIQUE 8h/semaine (option de base groupée)

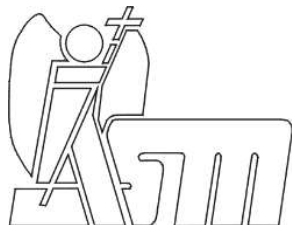
L'objectif de l'option est de donner une formation générale en informatique, dans laquelle les notions de logique et de rigueur seront particulièrement approfondies et qui pourra conduire les élèves vers l'option Informatique du 3^e degré.

Il s'agira de faire acquérir aux élèves des mécanismes de pensée, des méthodes et des habitudes de travail efficaces devant des situations-problèmes complexes. Les jeunes apprendront à puiser de manière raisonnée et critique dans tout ce que peut leur offrir cet univers extraordinaire de conception, de production et d'utilisation qu'est l'informatique, en évitant de devenir de simples consommateurs de produits existants ; on cherchera aussi à développer leur autonomie, leur créativité, leurs capacités cognitives au travers de projets individuels et collectifs.

Les élèves suivront deux cours de 4h chacun :

- Informatique – hardware, software, codage de l'information, programmation et langage HTML.
- Exploitation de logiciels informatiques – apprentissage du clavier, traitement de texte, tableur, logiciel de PréAO, Internet et réseaux, informatique et société.





Options organisées à Saint-Michel après le 2^e degré

Après le deuxième degré, votre enfant trouvera à SAINT-MICHEL

- ⇒ un troisième degré d'**enseignement général de transition**
- ⇒ un troisième degré d'**enseignement technique de transition**
- ⇒ un troisième degré d'**enseignement technique de qualification**

Les options suivantes sont proposées au choix des élèves :

GÉNÉRAL DE TRANSITION	TECHNIQUE DE TRANSITION
LANGUES MODERNES 1 ^{re} et 2 ^e langues à 4h/semaine	INFORMATIQUE à 8h/semaine
SCIENCES de BASE à 3h/semaine	SPORTS - ÉTUDES FOOTBALL à 8h/semaine
SCIENCES GÉNÉRALES	
CHIMIE à 2h/semaine	
BIOLOGIE à 2h/semaine	
PHYSIQUE à 3h/semaine	
SCIENCES ÉCONOMIQUES à 4h/semaine	
MATHÉMATIQUE à 4, 6 ou 8h/semaine	
	TECHNIQUE DE QUALIFICATION
	TECHNICIEN(NE) EN COMPTABILITÉ
	ANIMATEUR / ANIMATRICE




L'Institut Saint-Michel,
une école où il fait bon vivre.

L'Institut Saint-Michel,
une école ouverte sur le monde.

A l'Institut Saint-Michel,
travailler heureux, c'est contagieux.

Institut Saint-Michel
Enseignement secondaire
rue du Collège 126
4800 Verviers

 087/39.46.50

Site Internet : www.saintmichelverviers.be

